

1.8-5 Offre de service sur la prévention de l'usure professionnelle pour donner aux entreprises les moyens d'accompagner le vieillissement actif

Contexte

En 2014, l'ANACT, la CNAMTS-DRP et la CNAV ont engagé un partenariat autour du thème « prévention de l'usure professionnelle pour un maintien durable en emploi », pour répondre aux nouveaux enjeux de report de l'âge légal de la retraite, d'allongement des carrières professionnelles, du taux d'emploi des seniors inférieur à la moyenne des pays industrialisés, de difficultés pour les entreprises de maintenir durablement les salariés en emploi en bonne santé...

L'objectif est d'unir les moyens et les compétences de ces trois institutions pour proposer aux entreprises une offre de service portant sur les thématiques de la prévention des risques professionnels et de la gestion des carrières.

En janvier 2015, l'ARACT Poitou-Charentes et la CARSAT Centre-Ouest (Retraite et Risques professionnels) ainsi que l'ARACT et la CARSAT Aquitaine se sont portées volontaires pour faire parties des 5 régions expérimentant ce dispositif d'action collective.

Auprès de 4 entreprises picto-charentaises et de 4 EHPAD aquitains, cette action, s'est déclinée en des séquences collectives suivies d'accompagnements individuels pour des mises en application pratique.

Fin novembre 2015, s'est déroulé dans les locaux de l'ANACT à Lyon, un séminaire national regroupant l'ensemble des intervenants de 5 régions. Les échanges ont permis de commencer un bilan de l'expérimentation et de proposer des perspectives de déploiement à plus grande échelle. Les entreprises ont réalisé un plan d'actions combinant à la fois la politique de prévention des risques professionnels et celle de gestion des ressources humaines. Les objectifs poursuivis par les entreprises sont à la fois de rendre leur organisation plus performante tout en permettant aux salariés de poursuivre leur vie professionnelle le plus longtemps possible dans les meilleures conditions de santé et d'employabilité.

L'année 2016 a permis de poursuivre l'action engagée auprès des entreprises accompagnées pour les aider à finaliser leur plan et les appuyer si besoin dans la mise en œuvre des actions envisagées. Des travaux de réflexions aussi bien à un niveau national que régional ont permis de capitaliser sur les éléments de l'expérimentation et de construire les bases d'une offre de service sur la prévention de l'usure professionnelle.

Objectifs

L'objectif, pour la période 2016-2020, est de structurer, expérimenter et déployer une offre de service régionale, visant à rendre les entreprises autonomes pour la prise en charge de la prévention de l'usure professionnelle et un maintien en emploi des salariés.

Cette offre prend la forme d'une action de transfert :

- via des sessions de formation auprès des entreprises,
- via des actions de sensibilisation auprès de différents partenaires régionaux pour en faire des relais de communication et de sensibilisation.

Périmètre géographique

Nouvelle-Aquitaine

Description de l'action

Cette action consiste à :

- Construire des outils – Elaborer un kit de communication - Test des outils (2017)
- Transférer auprès des partenaires régionaux pour en faire des relais de communication et convaincre de l'intérêt de mettre en place une démarche de prévention de l'usure professionnelle :
 - o Communication sur l'offre de service : octobre-décembre 2017
 - o Réflexion sur un déploiement
- Transférer en direct auprès des entreprises à partir de fin 2018 :
 - o Création d'un module de formation, animé par l'ARACT, la CARSAT Centre-Ouest retraite et prévention, à destination des fonctions de direction/RH/prévention/CHSCT des entreprises sur l'ex-territoire du Poitou-Charentes : programme de formation pour mai 2017, conception de juin à décembre 2017
 - o Test des modules de formation et des outils 2017/2018 auprès d'entreprises

1.8-5	Offre de service sur la prévention de l'usure professionnelle pour donner aux entreprises les moyens d'accompagner le vieillissement actif
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manifestation, films, dossier presse ou autres pour promouvoir l'action qui a été faite en s'appuyant sur les témoignages des entreprises qui en ont bénéficié en 2015 : notamment lors de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail 2017 ○ Réflexion sur la mise en œuvre du module de formation via les catalogues de formation institutionnels à partir de 2018
Cibles	<p>Entreprises du territoire de la Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Partenaires régionaux identifiés dans le cadre du PRST (service de santé au travail, OPCA, partenaires sociaux, MSA...)</p>
Pilote de l'action	<p>ARACT (Mme Sandrine ROUYER) - CARSAT Centre-Ouest (retraite et prévention) (M. Jean-Michel JORLAND), CARSAT Aquitaine (retraite et prévention)</p>
Partenaires	<p>Services de santé au travail (AHI, ...)</p>
Période de réalisation	<p>2016-2020</p>
Etat d'avancement	
Méthodologie et indicateurs d'évaluation	<p>Kit de communication</p> <p>Module de formation</p> <p>Nombre de partenaires mobilisés (objectifs 6 partenaires)</p>
Relais de l'action	<p>Membres du groupe de travail</p>